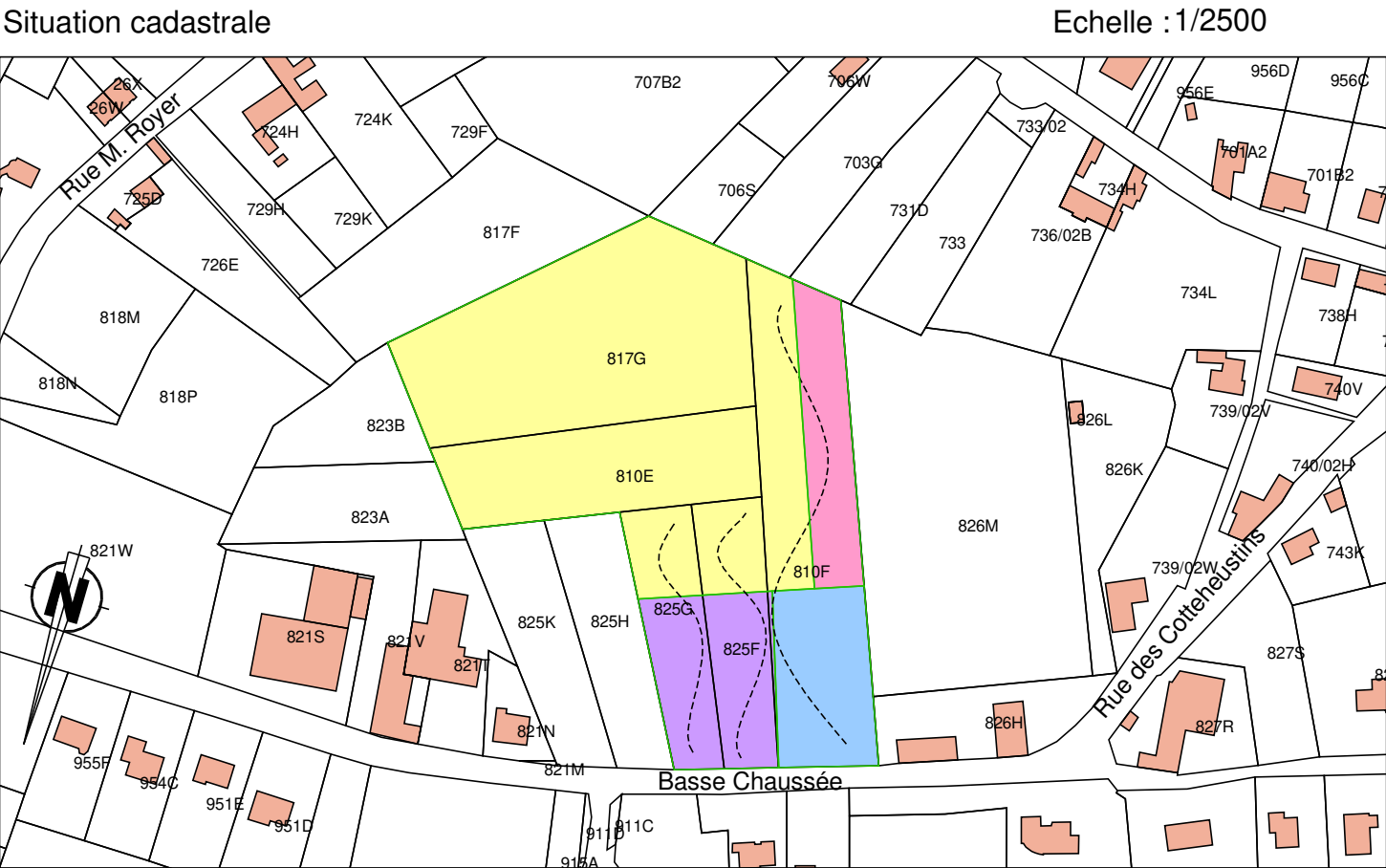


Limites	Motivations
"2-2°3-N°4 "3-3°8-N°9 "8-N°15	Nouvelles limites
"6-N° 2 - N°22- "21	Limite rétablie sur base du plan de division dressé par le géomètre MAZY en date du 10/07/1913 annexé à l'acte dressé le 17/07/1913 par le notaire Snyers
"12 à N°14-N°4 à "6	Limité rétablie sur base de la situation des lieux - Clôture en béton privative
"16-N°9 à N°12	Limité rétablie sur base de la situation des lieux - Clôture en béton privative
"20-N°21	Limité rétablie sur base de la situation des lieux - Clôture privative et ancienne borne mesurée
"18 à N°12	Limité rétablie sur base de la situation des lieux - Anciennes bornes mesurées
"16 à N°18	Limité rétablie sur base de la situation des lieux - Clôture privative

Ville de Hannut
 13ème division
 section A

Plan de division

Signature des parties à l'acte



Réf dossier :22-0083	Plan n° 22-0083_P02	Echelles : 1/500
----------------------	---------------------	------------------

Levé le 20-04-2022	Mesuré par: MDF	Dessiné par: MDF	Contrôlé par: GA
--------------------	-----------------	------------------	------------------

N° de référence du plan dans la base de données du service "Mesures et Evaluations" de l'AGDP :



Dressé le 2 mars 2026

www.sageo.be info@sageo.be
Rue de Huy, 103C à 4280 Hannut tél: 019/69.99.20
Rue Saint-Martin, 3 à 5080 Emynes tél: 081/37.06.93

Guillaume ANDRE
GEO10/1159